

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 25 mars (25/03/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 mars, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ,

Adjoints,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux.**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Conseillers Municipaux.**

ETAIT EXCUSE :

M. Philippe LERMINEZ, **Conseiller Municipal.**

Madame LOPEZ est nommée secrétaire de séance.

50 – 25 mars 2021

50. Rénovation intérieure de l'Eglise Saint Julien – Demande de subventions

Rapporteur : Madame PAPUGA.

Considérant la nécessité d'entreprendre des travaux de rénovation intérieure à l'église Saint Julien en réalisant notamment les travaux de réfection du plafond du cœur, de la nef de l'église, de la corniche à l'identique, de la réfection du solivage...

Considérant que le projet est estimé à 38 716,50 € HT (soit 46 517,40 € TTC),

Considérant que cette opération est susceptible d'être subventionnée par le Conseil Départemental du Tarn et Garonne et que l'association « La Reviscolada de la polida gleisa de San Julian » s'engage à participer à hauteur de 12 500 €,

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

DEPENSES	HT	TTC
Travaux	38 764,00 €	46 516,80 €
Total	38 764,00 €	46 516,80 €

RECETTES

Partenaires	%	MONTANTS
Conseil Départemental	12,00%	4 651,68
Participation Association La Reviscolada de la polida gleisa de San Julian	32,25%	12 500,00
Commune	55,75%	21 612,32
TOTAL	100,00%	38 764,00 €

Vu le projet et le plan de financement,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le projet et le plan de financement ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter, en conséquence la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental du Tarn et Garonne,

AUTORISE Monsieur le Maire à accepter la participation de l'association « La Reviscolada de la polida gleisa de San Julian »

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Pour copie conforme

Moissac le 30 mars 2021

Le Maire,



MAIRIE DE MOISSAC

Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :